

COMPTE RENDU
DU COMITE CONSULTATIF SUR L'AGENDA 21
Mercredi 22 avril 2015 – 18h30

Élus présents : Romain GIRAUD, Céline GEORGEON, Yvan LOMBARD, Caryl FRAUD, Alain BATIE.

Membres présents : Lucien FUGIER (A la Diane Crestoise), Henriette LIDIN (Les amis du vieux Crest), Danielle BENOIT, Florent DELOS, Christiane FRAUD, Renée GUILHOT, Jacques LEONE, Janine MANOUKIAN, Sylvie MASSON, Danièle MAZERES, Alain SARTRE, Véronique SIBILLE.

Secrétaire de séance : Emmanuelle FOLCHER

• **Présentation projet centre aquatique**

Caryl FRAUD présente l'avancement du projet au comité 21.

En 2013 un 1er Programme Technique Détaillé (PTD) sur la construction d'un centre aquatique a été établi par la ville de Crest.

En 2014, la compétence sport est transférée à la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans (CCCPS).

L'opération redémarre à zéro avec la base du PTD de Crest.

A ce jour, plusieurs éléments sont validés :

- le lieu, quartier Saint-Ferréol en face de la gendarmerie.
- la longueur du bassin sportif, 25 m avec 6 lignes d'eau.
- la mise en place d'activités connexes (sauna, hammam, jacuzzi...).

Différents points ne sont pas encore décidés par les élus : découvrabilité du bâtiment, construction d'un bassin extérieur, construction d'une restauration sur place (bâtiment en dur).

Une visite du centre aquatique de Lons le Saunier a été réalisée avec les élus et les techniciens de la CCCPS. Deux visites sont prochainement prévues à Foix et à Tain l'Hermitage pour étudier la réalisation de différents projets.

Une étude financière menée par la CCCPS est en cours.

Planning prévisionnel :

En juin 2015 : Réalisation d'un questionnaire en ligne destiné à la population et présentation publique du projet avec résultats du questionnaire.

2018 : ouverture potentielle du centre aquatique.

Remarques du comité :

- Comment les membres du comité 21 peuvent s'impliquer dans ce projet ?

Ils peuvent aider à la rédaction du questionnaire, mener des réflexions sur l'aménagement des aires extérieures, sur la récupération de l'eau, l'installation de panneaux solaires (pour chauffer l'eau)... Les membres du comité 21 pourront également être invités à une prochaine réunion de travail. Ils seront bien sûr conviés à la réunion publique.

- Est-il prévu d'aménager des heures dédiées aux scolaires ?

Les scolaires et le public seront mélangés, cela se fait dans la plupart des piscines et la cohabitation se passe bien. Des lignes d'eau seront réservées pour les scolaires.

• **Avancement projet actualisation Agenda 21**

- *Historique Agenda 21*

Le premier volet de l'Agenda 21 de Crest a été publié en mai 2006. En novembre 2008, cette démarche a été reconnue " Agenda 21 local " par le ministère du développement durable. Le deuxième volet a été réalisé en 2011. Le Label est arrivé à son terme en 2014. Une nouvelle labellisation pourra être demandée après l'actualisation du 2ème volet de l'Agenda 21 de Crest.

- *Objectif de l'actualisation de l'Agenda 21 => Evaluation/Bilan*

Les objectifs de cette actualisation sont de lister les points forts et les points faibles des actions réalisées afin de réaliser un bilan des différents projets. Cette évaluation permettra également de :

- Vérifier si les objectifs du deuxième volet de l'Agenda 21 sont atteints.
- Réaliser une étude de satisfaction des acteurs des projets et de la population (questionnaire, sondage, boîte à idées,...)
- Dresser un bilan et d'expliquer les raisons pour lesquelles des actions n'ont pas été réalisées.
- Étudier des actions à reconduire et/ou à améliorer.
- Perspectives d'évolution/ nouvelles actions, ...

Cette actualisation pourra prendre la forme d'un 3ème volet.

- *Actualisation*

Une demande de subvention auprès de la DREAL a été accordée en octobre 2014. Ce montant correspond à 50% du montant de l'actualisation (bureau d'études, sondage, impression documents). Le montant des dépenses prévu par la ville est fixé à 45 000 €. La subvention de la DREAL s'élève à 22 500 €.

La consultation d'un bureau d'études pour accompagner la ville dans l'actualisation de son Agenda 21 (bilan des actions menées et proposition de nouveaux projets) a été réalisée en mars 2015. Après l'analyse des 11 offres reçues et l'entretien des 3 meilleurs candidats, le bureau d'études Adret et Territoires (Voreppe 38) a été choisi pour un montant de 26 455 € TTC. Ce chiffre correspond à la totalité du marché (évaluation des 32 actions et proposition de nouveaux projets). La ville peut choisir d'effectuer qu'une partie de la prestation (marché à bon de commande). Une réunion avec le bureau d'étude sera programmée courant mai. Ce bureau d'études a déjà réalisé de nombreuses évaluations et actualisation d'Agenda 21 (ex : Saint Marcellin).

Les nouveaux projets seront définis en concertation avec le comité 21, les élus, les services municipaux et les crestois. Comme lors de la dernière actualisation de l'Agenda 21 en 2011, une enquête téléphonique réalisée par le biais d'une société d'étude et de sondage est prévue en août ou septembre 2015. Ce questionnaire a pour but de recueillir l'avis de la population vis à vis des projets menés par la ville en lien avec le développement durable. Ce questionnaire pourra être également présent sur le site internet de la ville et dans le magasin communal.

Une réunion publique est prévue en janvier 2016 afin de présenter le travail réalisé par le bureau d'étude et le comité de pilotage.

Le comité de pilotage est constitué de techniciens, d'élus, des membres du groupe de travail « actualisation agenda 21 » et des membres du bureau d'études. Les membres du groupe de travail « actualisation agenda 21 » permettra de faire le lien entre le comité 21 et le bureau d'études.

Remarques du comité :

- Attention au questionnaire téléphonique : les personnes sont déjà très sollicitées par ce type de sondage. Bien communiquer en amont.
- Est ce que le bureau d'étude choisi par la ville est le même que lors de la dernière actualisation? Non, ce bureau d'études n'a pas répondu à l'appel d'offre.

- **Avancement projet continuité mobilité douce sur le Pont F. Mistral**

Constat :

Le pont Frédéric Mistral est un lieu de passage :

- 4000 véhicules jour,
- 680 vélos jour,
- 600 élèves à l'ensemble scolaire St-Louis

Objectifs du projet de continuité de la mobilité douce au niveau du Pont Frédéric Mistral :

- Créer une liaison directe entre la rive gauche et le centre ville de Crest, sécurisée pour les modes doux et accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Faciliter le déplacement piétonnier depuis les parkings du champs de mars (300 places) et place de la Liberté (40 places) vers le centre ville.
- Favoriser l'accès aux commerces.
- Connexion directe au projet de vélo route sur Crest sud (Livron-Saillans).

Missions du bureau d'étude :

- Proposer 3 scénarios coté Est du pont (passerelle accolée, passerelle indépendante, effacement du parapet, ...)
- Étudier la faisabilité technique et architecturale du projet
- Définir une enveloppe budgétaire, assistance à l'élaboration du programme
- Accompagner la ville durant toute la phase de conception du projet et suivi de travaux.

- *Planning prévisionnel*

- Mars avril 2015 : constitution du comité de pilotage.
- Avril 2015 : choix du prestataire.
- Mai 2015 : réunion avec le bureau d'étude et le comité de pilotage.
- Mai à septembre 2015 : études.
- Septembre 2015 : consultation du public.
- Fin 2015 : bilan de la consultation.
- Fin 2015 début 2016 : organisation de la maîtrise d'ouvrage et demandes de financement.
- 2016 : études environnementales et techniques.
- 2017- 2018 : réalisation.

- *Comité de pilotage mission d'assistance architecturale.*

Ce comité de pilotage est composé :

- d'élus municipaux (urbanisme, accessibilité, patrimoine, développement durable et commerce),
- d'élus départementaux,
- de l'architecte des bâtiments de France,
- de techniciens communaux et départementaux,
- d'un représentant des cyclistes : M Roger KAHN (Association Vélo dans la Ville),
- d'un représentant de l' Office du Tourisme : Claude BOUDEULLE
- d'un représentant des habitants : Alain SARTRE.

- *Rôle du comité 21 et plus particulièrement du groupe de travail « passerelle » :*

- choix et avis sur l'esthétique de l'ouvrage,
- choix des matériaux,
- mise en place de belvédère sur la passerelle,
- passerelle pour piéton et/ou vélos,
- éclairage,
- devenir des trottoirs existant du pont ...

• **Communication autour de l'Agenda 21**

Types de supports disponibles :

- Presse municipale : communication sur l'Agenda 21 (témoignage d'habitants, d'élus, de membres du Comité 21), site Internet de la ville.

Objectif : Mise en valeur de l'agenda 21 par la présentation de l'Agenda 21 et du Comité 21, améliorer la partie « environnement » du site internet : photos, bilan, avancement projets en cours

Panneaux de sensibilisation :

Afin de sensibiliser la population aux problématiques du développement durable il est proposé de réaliser une communication via des panneaux temporaires implantés à différents endroits de la ville. Différents sujets pourraient être abordés (tags, déjections canines, aménagement des espaces verts, déchets...).

Premiers panneaux :

- Sensibilisation aux problèmes de déchets en bord de Drome (abordée de façon humoristique) sur le thème du temps de dégradation de différents types de déchets (canettes, mégots, bouteilles en verre et sacs plastique).

Voir la possibilité d'installer 4 ou 5 petits panneaux bois le long du quai des marronniers pour la journée de ramassage des déchets prévue le samedi 30 mai 2015 (organisée par le SMRD).

Cette communication permettra également de mettre en valeur (points presse) et de faire connaître le Comité 21.

Signalétique :

- Mise en place à venir de panneaux de signalétique pour le vieux patrimoine cretois peu mis en valeur (exemple : chapelle St Ferréol), un nouveau tracé touristique pour accéder à la tour a été établi, un document de communication spécifique va être diffusé à ce sujet. Un parcours dédié aux poussettes est en cours d'élaboration.

Remarques du comité :

- Revoir les textes du site internet sur l'Agenda 21 qui sont les mêmes depuis quelques années.
- Prévoir des panneaux pour la sensibilisation aux problèmes des déchets le long du quai Soubeyran.
- Vérifier qu'il y a assez de poubelles le long de la Drôme.
- Impliquer le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) dans ce projet .
- Communiquer sur la journée de ramassage des déchets le samedi 30 mai au niveau des établissements scolaires.

• **Questions et remarques diverses**

- 2 nouveaux groupes de travail vont être créés, les personnes intéressées pourront s'y inscrire :

* Révision du PLU

* Fleurissement de la ville

- Concretise tes projets :

Beaucoup de projets de voyage, d'organisation de concert sont aidés par ce dispositif mais peu de projets de création d'emploi.

- Des plots réfléchissants verts ont été installés sur les passages piétons de la ville.

- Le dimanche 5 juillet est prévu l'inauguration du nouveau skate park. Une exposition sur le skate park au fil du temps va être réalisée. Le CMJ et le Comité 21 vont être associés au projet.